

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Comité Syndical du  
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc  
& Vignobles**

INDICATEUR NUMÉRIQUE

Affecté  
à n. Comité Syndical  
Syndical

37 37 25

Séance du 13 novembre 2009

Date de la convocation

23 10 09

Date d'affichage

23 10 09

Objet de la Délibération

2009-11-02

Compte rendu des décisions  
Du Président

L'an deux mille neuf

Et le treize novembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

**G. AFFRE** (CdC Saint-Chinian), , **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **JL BELLIDO** (CdC Le Minervois), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), , **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **F.GALBE** (Commune Pujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **ML GERONIMO** (CdC Combes & Taussac), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), , **MH LAVASTRE** (Bédarieux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC Canal-Lirou), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS PREFECTURE  
REÇU LE

18 NOV. 2009

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 161109

après transcription

161109

**Objet : Compte rendu des décisions du Président.**

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 14 mai 2008, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président rend compte des décisions prises récemment:

- N° 022/09** Organisation et Animation des Rencontres Environnementales du 28 septembre au 3 octobre 2009 dédiée aux paysages.  
 Pour l'organisation, les déplacements et l'animation de la soirée ciné-débat du 29/09/09 à Prémian avec l'Association Au Fil des Arts, pour un montant de 1130 € TTC  
 Pour la prise en charge des huit ateliers organisés à destination des scolaires, avec les Associations Aphyllante, Nature Passion, Société de protection de la nature Languedoc Roussillon, Maison Cévenole des ATP, Cébenna, ARE, ARDEA Nature, pour un montant de 400 € TTC chacune.  
 Pour l'organisation et l'animation de trois balades et rencontres le 30/9/09 avec les Associations Mousses et Lichens du Haut Languedoc, Racines Hérault et CADE, pour un montant de 160 € TTC pour chaque balade.  
 Pour l'animation de la conférence-débat du 2/10/09 à Bédarieux avec la SARL Pépinière de la Grande Calinière, pour un montant de 418,60 € TTC.
- N°023/09** Animation des Bistr'eau (sensibilisation aux enjeux liés à l'eau) du 24 septembre 2009 à Saint-Gervais sur Mare avec la SARL Pépinière de la Grande Calinière, pour un montant de 299,00 € TTC.
- N°024/09** Prestation complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création du site internet «Mémoire de Pays», à la société Point Comm pour un montant de 1 196,00 € TTC.
- N°025/09** Réalisation d'une étude pour la création d'un réseau d'itinérance sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Attribution du marché suite à la commission technique d'ouverture des plis du 21/7/09 au cabinet SADL, sis à Prades le Lez pour un montant de 58 376,76 € TTC.
- N°26/09** Défraiement auprès de Mr Jean OBERTI intervenant dans la cadre du projet «Ksour et Jessour de Beni Khédache» sur ses frais de déplacements sur production de justificatifs de dépenses.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte des décisions prises.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 13 novembre 2009

Le Président  
Francis BOUTIER

*Francis Boutier*



SOUS PREFECTURE  
REÇU LE

18 NOV. 2009

SERVICE COURRIER